



Angle des corps de bâtiment fermant respectivement le flanc droit et l'avant de la cour d'honneur, degré permettant d'accéder au rez-de-chaussée à partir de la cour des services, vue générale prise en plongée.

IVR31\_20015900959V

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation